

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier

**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse

**Band:** - (1932-1933)

**Heft:** 21-22

**Artikel:** Fédération internationale des Directeurs de cinémas : sixième congrès annuel : Londres: 30 mai - 4 juin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-733350>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Fédération internationale des Directeurs de Cinémas

# SIXIÈME CONGRÈS ANNUEL

Londres : 30 mai - 4 juin

La Fédération Internationale des Directeurs de Cinémas, après ses précédentes manifestations annuelles de Berlin, Paris, Bruxelles et Rome, vient de se réunir à Londres du lundi 30 mai au samedi 4 juin.

L'Association des Directeurs de Grande-Bretagne, organisatrice du Congrès, avait en même temps convoqué ses propres adhérents pour leur grande conférence annuelle, et l'affluence était nombrueuse dans les locaux somptueux de Grosvenor House, où était également organisée une exposition générale de l'Industrie britannique travaillant pour le Cinéma.

Malheureusement, en raison de la crise économique, la participation étrangère n'était pas considérable et seules les Associations de Belgique, de France et d'Italie avaient envoyé des délégations.

Les Directeurs allemands, qui venaient de tenir leur propre Congrès à Francfort, s'étaient excusés en invoquant leurs lois d'exception interdisant pratiquement la sortie des capitaux nécessaires à un séjour assez long à l'étranger.

Les Directeurs autrichiens invoquaient une semblable excuse, et plus plausible d'ailleurs ; il en était de même des exploitants tchécoslovaques.

Cependant, un utile travail de documentation et d'organisation a pu être effectué entre les différents participants.

Dans une réunion préparatoire, il a été décidé de ne pas émettre de voeux, généralement stériles et sans portée, mais de consacrer le travail à une documentation précieuse sur les conditions d'exploitation dans chaque pays et à coordonner les efforts particuliers pour la recherche de résultats communs.

La 1<sup>re</sup> Commission a mis au point différents détails d'organisation intérieure et de paiement de cotisations.

Elle a décidé de demander au Syndicat autrichien d'organiser le prochain Congrès (1933), ou, en cas d'impossibilité, d'adresser cette proposition à l'organisation allemande.

La 2<sup>e</sup> Commission a examiné les aspects pratiques du passage des films éducatifs dans les salles commerciales de cinéma.

Les 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Commissions ont entendu les rapports de chaque délégation sur les conditions d'exploitation et de location des films dans son propre pays.

Ces exposés ont permis de constater que, si tous les marchés subissaient indubitablement les effets d'une crise économique mondiale, l'Exploitation cinématographique européenne souffrait surtout d'un manque de films de qualité ; le film parlant a dressé des barrières qui empêchent la sélection dans toute la production internationale et font perdre un élément attractif considérable auprès du public.

Les délégués ont retenu la solution du « dubbing » comme susceptible d'assurer la présentation généralisée des œuvres nationales.

La Commission a ensuite examiné les conditions et prix de location des films dans chaque pays.

Il a été permis de constater que si les Exploitations belge, française et italienne sont l'objet de prétentions semblables de la part des loueurs, les Directeurs de

Cinémas anglais acquittent, par contre, des tarifs inférieurs.

L'Exploitation britannique, qui donne, en général, deux longs films par programme, verse aux Distributeurs les pourcentages suivants sur le net et sans aucun minimum garanti :

Pour le grand film seul : 25 %.

Pour deux longs films : 33,33 %.

Pour le programme complet (avec actualités, dessins animés et compléments) : 35 %.

Seuls quelques programmes (deux ou trois par an) comprenant des films absolument exceptionnels sont payés à raison de 40 %.

Le Syndicat anglais poursuit actuellement une campagne énergique, qu'il espère voir bientôt couronnée de succès, pour que le prix des programmes complets s'établisse entre 25 % et 30 % du net.

La 3<sup>e</sup> Commission a décidé, d'autre part, après examen des clauses de location des films, de confronter tous les contrats-types en vigueur dans les différents pays et d'aboutir à la rédaction d'un texte international unique assurant à l'ensemble les avantages particuliers déjà obtenus (bons de commande, confirmations, droits et devoirs, arbitrages, etc.).

De plus, il a été décidé d'établir des contrats plus étroits à l'intérieur des marchés de même langue.

Le Syndicat Français, pour sa part, organisera une réunion de Comité à laquelle seront invités les représentants des Associations de Directeurs du marché de langue française, c'est-à-dire des Exploitants s'adresant aux mêmes fournisseurs : les producteurs français.

La 4<sup>e</sup> Commission, après avoir enregistré les taux des taxes exceptionnelles acquittées au fisc dans les différents pays, a entendu de M. Lussiez le compte rendu de la récente campagne du Spectacle de France contre les taxes ; chaque délégation en a retiré les conclusions utiles pour l'organisation de son action.

La 5<sup>e</sup> Commission a examiné la situation en ce qui concerne les droits d'auteur dans chaque pays.

M. Lussiez a rendu compte de la mission qui lui avait été confiée au Congrès de Rome et a exposé les détails de la Conférence tenue cet hiver à Berlin dans ce but. Il a remis à chaque délégation les statuts définitifs du Bureau International Cinématographique des Droits d'Auteur et le plan d'organisation et de fonctionnement intérieur de cet organisme dont le siège est fixé à Paris sous sa présidence.

En l'absence des Allemands, co-fondateurs du Bureau International, il a été décidé qu'une réunion des délégués internationaux serait organisée à Paris aussitôt après les vacances pour mettre définitivement au point les questions de détail non encore résolues.

Chaque Association nationale devra, d'ici là, transmettre à M. Lussiez toutes suggestions utiles.

La 7<sup>e</sup> Commission a entendu les rapports présentés par M. Vignal au nom des Conseils techniques du Syndicat Français, tant pour les questions d'assurances que pour les questions techniques.

Il a été reconnu que les tarifs appliqués en Angle-

terre par les Compagnies pour les divers risques sont bien inférieurs aux conditions exigées en France.

Il en est de même pour le prix de l'entretien obligatoire des appareils parlants.

L'Association anglaise fournira une documentation complémentaire aux autres syndicats nationaux pour leur permettre de bénéficier des mêmes avantages, ou d'établir des assurances n'existant pas encore dans certains pays, telles que celles couvrant les petits risques : accidents aux vêtements des spectateurs, etc.

Il a été, de plus, décidé un échange suivi de renseignements sur toutes les questions techniques et sur toutes les améliorations apportées aux salles (construction, mesures de sécurité, projection, chauffage, ventilation, etc.). Les Association nationales établiront sur ces différents points un contact constant entre leurs divers Conseils techniques.

D'une manière générale, il a été enfin décidé que le Syndicat britannique, chargé, pour cette année, de la gestion de la Fédération Internationale, centraliserait tous les renseignements utiles à chaque Commission et transmettrait toute la documentation aux autres Associations.

Les Syndicats étrangers, absents à Londres, seront

informés des décisions du Congrès et priés de se faire représenter aux prochaines réunions des délégués à Paris.

Entre temps, les congressistes ont visité en détail l'importante exposition organisée sur la piste de patinage de Grosvenor House avec la participation de toutes les industries britanniques fournissant le Cinéma : construction des salles, matériels de cabine, dispositifs de sécurité, produits acoustiques, ameublement, éclairage, chauffage, ventilation, publicité, nettoyage, désinfection, orgues, décors, moteurs, etc.

Une importante documentation a été ainsi réunie.

De brillantes manifestations ont été organisées : banquet, bals, « cabarets », visite du Parlement, excursion aux studios d'Eustree et participation à cet « event » sportif unique, le Derby d'Epsom.

Les délégués ont eu l'honneur d'être reçus à Mansion House par le Lord Maire de Londres, et d'avoir la visite de LL AA. R. le Duc et la Duchesse d'York, qui ont réservé aux Présidents des Associations étrangères une entrevue particulière.

Mme Stanley Baldwin, et de nombreux parlementaires, ont également honoré les différentes manifestations du Congrès de leur présence.

## Chronique de Bâle

### Un cinéma disparaît : le Fata Morgana

Le plus ancien cinéma de Bâle va fermer ses portes à la fin du mois, après vingt-cinq ans d'activité, par suite de la vente de l'immeuble, destiné à être transformé en une maison de commerce.

A cet effet, la direction du Fata Morgana a tenu à lui rendre les derniers honneurs et a fait abondamment pavoyer les deux entrées respectives de la Falkenerstrasse et de la rue Franche. Ce cinéma a été fondé et exploité par M. Louis Rosenthal, auquel ont succédé les Frères Rosenthal. Nous ne pouvons que féliciter la direction qui, pendant les périodes les plus difficiles, s'est efforcée de présenter des programmes de premier choix à une nombreuse clientèle d'habitues. Chacun regrettera vivement la disparition de ce cinéma, car il n'y a pas de Bâlois qui n'ait apprécié les qualités indiscutables de cette salle de spectacle, qui avait l'avantage de permettre de voir très bien l'écran de toutes les places ; en outre, sa disposition, son aménagement intérieur, ses accès sur les deux boulevards de Bâle, ont fait du Fata Morgana l'ami indispensable des amateurs de cinéma.

Malgré le grand nombre de cinémas que nous avons à disposition, il est à déplorer la fermeture de celui qui fut le plus ancien et toujours un des plus appréciés du public bâlois.

### Des étoiles à Bâle

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir quelques instants avec le fameux comique Szóke Szakall, déjà bien connu des Bâlois, accompagné du régisseur Bolvary, de Liane Haid, Betty Byrd, Gitta Alpar et Gustave Fröhlich. Ils rentraient à Berlin, après avoir tourné un film en Italie (Stresa-Come), qui aura pour titre : *Ich will nicht wissen wer du bist.*

Ils ont tous été les hôtes du Variété Kuchlin Théâtre, lors des matches internationaux de lutte qui s'y sont déroulés. Gitta Alpar voulait à tout prix voir son compatriote « Nagy » sur le ring !

Quelques jours plus tard, c'était Mady Christians qui venait à Bâle avec sa troupe. Cette sympathique artiste, qui nous a révélé ses talents aussi bien à l'écran que sur la scène, obtint un joli succès au théâtre de la Ville de Bâle dans ses deux pièces : *Cocktail* et *Liebling Adieu*.

\* \* \*

CAPITOL. — Une série de très bons films nous a été présentée. Tout d'abord, je citerai deux films français : *Au nom de la Loi* et *Le Roi du Cirage* puis *Gitta entdeckt Ihr Herz*, avec Gitta Alpar et Gustave Fröhlich, un comique : *Ehe mit*

**beschränkter Haftung.** Eine Nacht im Paradies est certainement le meilleur de la série. Anny Ondra est très douée et deviendra certainement une grande artiste.

PALERMO. — Après *Shangaï Express*, avec Marlene Dietrich, un film qui a tenu l'écran pendant plusieurs semaines, ont succédé : *Der Frech Dachs*, avec Willy Fritsch, *Il est Charmant*, avec Henry Garat, *Er und sein Diener* et *Amerikanische Tragödie*.

Quelques reprises : *Bomben auf Monte Carlo*, *Liebeswalzer*, *Drei von der Tankstelle*.

ALHAMBRA. — Brigitte Helm, dans une de ses meilleures productions : *Die Gräfin von Monte-Cristo*, *5 von der Jazz-Band* avec le comique Hugo. Ein Toller Einfall, avec Willy Fritsch.

ODEON. — *Sergent X*, avec Ivan Mosjoukine. *Kriminal Reporter Holm*, avec Hermann Speelmanns. *Geschlagene Menschen*, avec Janet Gaynor et Charles Farrel.

PALACE. — Il a été présenté au public, un jour seulement, devant une salle comble, un film documentaire ayant pour titre : *Unter Wilden Indianern*, très bien commenté par l'explorateur bien connu, M. Dr Baessler, qui a lui-même tourné le film, en Amérique du Sud, chez les Incas. Il nous dépeint la vie de ce peuple, ses mœurs, ses coutumes, sa religion si extraordinaire, d'une façon si nette et claire, que l'on peut se rendre compte des connaissances approfondies d'exploration que possède le Dr Baessler et le travail intense qu'il a fourni pour arriver à un résultat aussi parfait. Il fut chaleureusement applaudi.

On vient de passer : *Lügen im Strandbad*, un comique de premier ordre, avec Otto Wallburg. A. Roberts. Alex.

**Qui s'intéressera à la direction  
et à l'achat d'un**

# Nouveau cinéma

dans la banlieue de Lausanne ?

Capital nécessaire : Fr. 70,000.— avec immeuble et 30,000.— sans l'immeuble. L'affaire pourrait se mettre en S. A.

S'adresser sous chiffre 1812, à l'Effort Cinégraphique Suisse,  
Jumelles 3, Lausanne.